



Mettre en place un parcours de prise en charge coordonnée hôpital-ville autour de la chirurgie bariatrique associé à un financement forfaitaire



### Porteur du projet

AP-HP

### Partenaires

4 CSO d'Île-de-France : CSO IDF Sud, CSO IDF Nord, CSO IDF centre et CSO IDF Ouest

### Expérimentateurs franciliens

Pitié Salpêtrière, Bichat, HEGP, Ambroise Paré, Louis Mourier, CHI Poissy St Germain, CH Privé de l'Europe, René Muret, Avicenne, Jean Verdier, CHI Créteil



75 - 78 - 92 - 93 - 94



5 ans

Lancée le 14/12/2022



3 900 K€ (FISS)  
665 K€ (FIR)



Cahier des charges - Avis CTIS



Patients souffrant d'obésité, éligibles à la chirurgie bariatrique et ne présentant pas de comorbidités sévères,  
**2 000** patients



Publié au Recueil des actes administratifs le 19/11/2019, modifié le 14/06/2022



Financement complémentaire et partiellement substitutif :  
forfaits multi-acteurs par patient et par étape de prise en charge



ars-idf-art51@ars.sante.fr



**Mots clés :**  
ville-hôpital, obésité, chirurgie

## Caractère innovant

L'expérimentation permet de tester un **modèle d'organisation en fort partenariat avec la ville** et un modèle de financement au travers des forfaits ville-hôpital de nature à permettre le transfert d'une partie de la prise en charge actuellement réalisée à l'hôpital vers la ville.

## Modèle organisationnel

### Objet du projet

L'expérimentation permet de tester un parcours de soins respectant les recommandations de la HAS et une coordination des soins par un partenariat hôpital-ville dans le but d'améliorer la pertinence et la qualité de la prise en charge, ainsi que de limiter le nombre de perdus de vue à moyen et long terme en mobilisant :

- une équipe pluri-professionnelle
- une cellule de coordination pour les patients adultes éligibles à la chirurgie bariatrique selon les critères d'indication préconisés par la HAS, à l'exclusion des patients les plus sévères

La cellule de coordination comporte un **outil numérique** et une **équipe de coordinateurs**.

Les principaux objectifs de cette cellule de coordination sont de :

- mettre à disposition les informations pour les patients et les professionnels du parcours
- mettre en contact les différents acteurs
- organiser les parcours patients
- rappeler des patients pour éviter les perdus de vue
- recueillir les données pour l'évaluation

### Population cible

Adultes en situation d'obésité éligibles à la chirurgie bariatrique selon les critères de la HAS, à l'exclusion toutefois des patients les plus sévères qui relèvent pour leur part d'une prise en charge très spécialisée en CSO

### Étapes principales du parcours de soins

Le parcours de soins proposé comprend trois étapes :

- **phase 1** - phase préopératoire de préparation à la chirurgie
- **phase 2** - phase post-opératoire d'un an (à terme cette phase inclura l'acte chirurgical lui-même dès que les conditions de son intégration dans le forfait seront stabilisées)
- **phase 3** - phase de suivi annuel

### Acteurs impliqués dans la prise en charge

Médecins endocrinologues, médecins traitants, nutritionnistes, diététiciens, psychologues, enseignants en APA, infirmiers, coordinateurs, chirurgiens

## Modèle financier

Le modèle de financement proposé est **complémentaire au droit commun, avec un forfait patient mobilisable lors de chacune des phases du parcours, pour une séquence de prise en charge de 2 ans et demi minimum..**

Chacun de ces forfaits comprend le financement des actes non inclus dans le droit commun (consultations de psychologues et paramédicaux, bilans et suppléments nutritionnels) et d'un temps de coordination.

L'expérimentation propose 3 forfaits :

- **forfait 1** : 684 € par patient moyen en préopératoire
- **forfait 2** : 621 € pour le suivi la première année
- **forfait 3** : 361 €/an les années suivantes